

## Réunion des formateurs du 4/10/2022

La première réunion après les vacances d'été s'est tenue à la Maison des Associations rue Amélie en présence de 16 formateurs. Le Président (Yves) les a remercié chaleureusement d'être venus en grand nombre. Il a également adressé ses remerciements au Vice-Président (Jean-Pierre) pour son aide en informatique et gestion et son travail de communication avec les apprenants.

Les points de l'ordre du jour ont été les suivants :

- Forums des seniors et ateliers. Jean-Pierre demande de faire le point dans les arrondissements où se trouvent les ateliers. Anny indique qu'au Forum du 16ème, il n'y a pas eu beaucoup de monde et que 3 ou 4 personnes ont demandé à s'inscrire. Genevieve indique que dans le 7ème, il y a eu assez de monde et que 3 à 5 personnes se sont montrées intéressées. Madame Rachida Dati est passée saluer les exposants du Forum. Elle a reconnu Yves et indiqué qu'elle connaissait Ramage, a salué les représentantes (les 2 Genevieve) et a remercié pour le travail fait en faveur des seniors. Dans le 15ème il y a eu beaucoup de monde et Anny a précisé qu'une personne (Hélène), ingénieur en électronique, pourrait venir comme formatrice à Peignot. Elle a été invitée à venir aux séances du mardi des formateurs. Dans le 14ème, il y a eu assez de monde mais à l'atelier peu des anciens étaient présents (8). Dans le 20ème, Alain précise qu'il a enregistré au Forum des nouveaux contacts (15) et que 8 personnes s'étaient inscrites et 2 le feraient plus tard. Dans le 15ème, toujours beaucoup de monde à l'atelier Bausset le lundi (16 personnes dont 3 nouvelles). Certains ont accepté de venir à la nouvelle séance du vendredi. Dans le 7ème, à l'atelier du 28/10/2022, 9 personnes sont venues mais un seul formateur (Alain) Jacques ayant été obligé de partir de façon impromptue. Jean-Pierre indique que dans la liste des formateurs, il y en a en principe **22** actifs. Toutefois, pour des raisons de santé ou raisons personnelles, il apparaît que seulement **16 ou 17** sont disponibles. Il convient donc de veiller à s'assurer, par atelier, de leur présence. Les ateliers ne sont pas indépendants et il précise que les décisions concernant le fonctionnement sont prises en commun par le Président et les formateurs. Un responsable est désigné par atelier pour garder la clé et veiller à l'organisation de la salle. L'augmentation du nombre d'ateliers répond bien à l'augmentation du besoin en formation numérique. Le dernier créé à Peignot est d'ailleurs très apprécié.

- Cours par petits groupes. Michel a préparé une liste de 6 à 7 thèmes : traitement de texte, utilisation de l'ordinateur sous windows, réalisation d'affichettes, courrier, photos etc. Jean-Pierre peut envoyer la liste et les cours s'organiseront en fonction des réponses. Le paiement des cours doit être fait en même temps que l'inscription (50€ pour 3 séances, 20€ pour 2H). Certains voudraient que la liste et photos des inscrits leur soit accessible. Pour le moment, les règles sur l'accès aux fichiers numériques avec des données personnelles doivent être examinées attentivement.

- Flyer. Le flyer actuel est incomplet car n'y figurent pas les derniers ateliers créés. Il convient donc de l'actualiser et de le moderniser en s'inspirant du modèle des affiches. Une phrase synthétique doit cependant être ajoutée pour indiquer que Ramage offre aussi des cours thématiques payants.

- Informations diverses. Jean-Pierre informe du changement de Banque de Ramage qui quitte la Société Générale pour le CIC susceptible de permettre une meilleure gestion en informatique. Les cotisations pourront être effectuées par virement bancaire.

S'agissant des dates de vacances scolaires du 22/10/2022 au 6/11/2022 les ateliers ont la liberté de choisir des dates de fermeture et d'ouverture des ateliers en fonction des disponibilités des uns et des autres.

Les prochaines séances de formation sont fixées au : 18/10/2022 ; 15/11/2022 ; 29/11/2022 ; 13/12/2022

La séance est levée à 11H40.